

Désignation commerciale: **Nettoyant pour mousse fischer PUP R 150, nettoyant pour mousse fischer PUP R 500**

Situation: 15.12.2010

Version: 1.1/fr

Date d'impression: 15.12.2010

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Désignation commerciale **Nettoyant pour mousse fischer PUP R 150, nettoyant pour mousse fischer PUP R 500**

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Agent nettoyant / Nettoyant

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Information sur l'entreprise fischerwerke GmbH & Co. KG
Weinhalde 14-18
D-72178 Waldachtal
Téléphone: +49(0)7443 12-0
Fax: +49(0)7443 12-4222
Courriel: info-sdb@fischer.deDispositif de mise en circulation fischer S. A. S.
12, rue Livio B.P. 1 82
FR-67022 Strasbourg-Cedex 1
Téléphone: +33 3 88 39 18 67
Fax: +33 3 88 39 80 44
Courriel: info@fischer.fr

Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence ORFILA No.: 01 45 42 59 59 ou +49(0)6132-84463 (24h) GBK Gefahrgut Büro GMBH Ingelheim

2. Identification des dangers

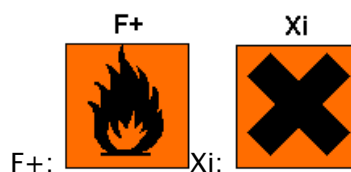
Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément à la Directive 67/548/CEE / 1272/2008/CE (tableau 3.2). F+; R12 Xi; R36 R66 R67

Classification conformément à la Directive 1272/2008/CEE. Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336

Éléments d'étiquetage

Symboles de danger



Phrase(s) de risque

R12: Extrêmement inflammable.
R36: Irritant pour les yeux.

Désignation commerciale: **Nettoyant pour mousse fischer PUP R 150, nettoyant pour mousse fischer PUP R 500**

Situation: 15.12.2010

Version: 1.1/fr

Date d'impression: 15.12.2010

Phrase(s) de sécurité

R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

S2: Conserver hors de la portée des enfants.
S23: Ne pas respirer les aérosols.
S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S56: Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
S9: Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

Étiquetage particulier propre à des préparations définies

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition – Ne pas fumer.
Conserver hors de la portée des enfants.

Autres dangers

Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Même après usage, ne pas ouvrir avec force ni brûler.
Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition – Ne pas fumer.
Conserver hors de la portée des enfants.

3. Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

Substance contenue		Classification 67/548/CE	Concentration
		Classification 1272/2008/CE	
Aceton	No. CAS: 67-64-1 No.-CE: 200-662-2 No.-Index: 606-001-00-8 No. REACH:	F; R11 Xi; R36 R66 R67 Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	>= 50.0 %
KOOLSTOFDIOXIDE	No. CAS: 124-38-9 No.-CE: 204-696-9 No.-Index: No. REACH:		2.5 - 10.0 %
Isobutan	No. CAS: 75-28-5 No.-CE: 200-857-2 No.-Index: 601-004-00-0 No. REACH:	F+; R12 Flam. Gas 1; H220 Press. Gas	2.5 - 10.0 %
Propan	No. CAS: 74-98-6 No.-CE: 200-827-9 No.-Index: 601-003-00-5 No. REACH:	F+; R12 Flam. Gas 1; H220 Press. Gas	< 2.5 %

4. Premiers secours

Description des premiers secours

Conseils généraux	Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
En cas d'inhalation	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime en plein air et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
En cas de contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
En cas d'ingestion	En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne PAS faire vomir.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre sèche Mousse Jet d'eau pulvérisée
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les risques spécifiques d'une exposition, provoqués par la substance ou la préparation elle-même, par leurs produits de combustion ou par les gaz dégagés	Le récipient peut rompre en cas d'échauffement. L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques. Peut former des mélanges explosifs avec l'air.
---	--

Conseils aux pompiers

Équipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Autres indications sur la lutte contre les incendies

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Refroidir les récipients et les alentours par pulvérisation d'eau. Le récipient peut rompre en cas d'échauffement.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition – Ne pas fumer.

Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Éviter l'extension de la surface (p.e. par bac de rétention ou barrières à huile).

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Assurer une ventilation adéquate.

Indications complémentaires

Autres données

Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des objets chauffés au rouge.

Désignation commerciale: **Nettoyant pour mousse fischer PUP R 150, nettoyant pour mousse fischer PUP R 500**

Situation: 15.12.2010

Version: 1.1/fr

Date d'impression: 15.12.2010

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Réceptif sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent.

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition – Ne pas fumer.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences posées aux entrepôts et conteneurs

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

Le récipient peut rompre en cas d'échauffement.

Stocker conformément à la réglementation locale.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

acétone-

France

Valeur de longue durée	500 ppm 1210 mg/m ³
TMP n°	84
FT n°	3
Source	UMCO

Europe

Valeur à long terme / mg/m³	1 210
Valeur à long terme / ppm	500
Date d'émission	2000/39
Source	EU-OEL

KOOLSTOFDIOXIDE

Europe

Valeur à long terme / mg/m³	9000
Valeur à long terme / ppm	5000
Date d'émission	2006/15
Source	EU-OEL

Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Protection des mains

Porter des gants de protection.

Matière appropriée:

caoutchouc butyle, Chloroprène, Caoutchouc nitrile

Matière non-appropriée:

Gants jetables en PVC

Épaisseur de la matière:

<= 0,5 mm

Temps de pénétration:

>120 min

remarque:

Remplacer en cas d'usure. Il faut savoir que pour l'usage journalier la durabilité d'un gant résistant aux produits chimiques peut être notablement plus courte que le temps de pénétration mesuré selon EN

Désignation commerciale: **Nettoyant pour mousse fischer PUP R 150, nettoyant pour mousse fischer PUP R 500**

Situation: 15.12.2010

Version: 1.1/fr

Date d'impression: 15.12.2010

	374, en raison des nombreux effets extérieurs (par ex. la température).
Protection des yeux	Lunettes de sécurité à protection intégrale
Protection de la peau et du corps	Porter un équipement de protection adéquat.
Notent:	Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Mésures générales de protection et d'hygiène	Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Utiliser une crème protectrice pour la peau avant de manipuler le produit.
Information sur les dispositions relatives à la protection de l'environnement	Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	aérosol
Point d'ébullition / °C	non applicable (Aerosol)
Point d'éclair / °C	indéterminé
Risque d'explosion.	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Densité	0,78 g/cm ³
température:	20 °C
Hydrosolubilité	insoluble
Auto-inflammabilité	n'est pas auto-inflammable

Autres informations

Température d'inflammation	> 200 °C
Teneur en solvant (%):	96,2 %

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique

Réactions dangereuses Néant dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Conditions à éviter Le récipient peut rompre en cas d'échauffement.
Pas de décomposition en utilisation conforme.

Matières incompatibles

Matières à éviter Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Irritation primaire cutanée Pas d'irritation de la peau

Irritation oculaire effets irritants

Sensibilisation Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.

Indications complémentaires

Autres données (chapitre 11.) irritant
Des concentrations élevées de vapeurs peuvent provoquer une perte de conscience.

12. Informations écologiques

Toxicité

Toxicité pour le poisson / mg/l Toxique pour les poissons.

Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Effets toxiques pour le poisson et le plancton
Toxique pour les organismes aquatiques.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale.

Désignation commerciale: **Nettoyant pour mousse fischer PUP R 150, nettoyant pour mousse fischer PUP R 500**

Situation: 15.12.2010

Version: 1.1/fr

Date d'impression: 15.12.2010

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Code des déchets

160504 – gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
150104– métallique emballage

14. Informations relatives au transport

	Transport terrestre GGVS/ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien ICAO/ IATA
No ONU	1950	1950	1950
Classe	2	2.1	2.1
Description des marchandises	AÉROSOLS	AEROSOLS	Aerosols, inflammable
Proper shipping name		AEROSOLS	Aerosols, inflammable
remarque	inflammable	(maximum 1 L) inflammable	
Étiquettes	2.1	2.1	2.1 : gaz : inflammable
Catégorie	2		
Code de classement	5F		
Code de limitation du tunnel	D		
No EMS		F-D;S-U	
Environnement		1: Marine polluant (P)	
Catégorie d'encombrement		A	

15. Informations réglementaires

Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité Sans rapport

16. Autres informations

Phrases R des composants R11: Facilement inflammable.
R12: Extrêmement inflammable.
R36: Irritant pour les yeux.
R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases H des composants H220: Gaz extrêmement inflammable.
H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ces indications reposent sur le niveau actuel de nos connaissances et expériences. La feuille de données de sécurité décrit les produits du point de vue des exigences de sécurité. Les indications ne constituent pas des promesses de propriétés.